

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE
DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

DE_2018_055

Suppression de l'emploi de rédacteur territorial

L'an deux mille dix-huit et le vingt-cinq septembre, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à Revens, sous la présidence de Jean-Luc AIGOUY.

Étaient présents : Jean-Luc AIGOUY, Claude ALIBERT, André BOUDES, Gil CLOIX, Patrick CONTASTIN, Henri COUDERC, Paul DUMOUSSEAU, Daniel GIOVANNACCI, Sylvain GOUBY, Hubert GRANIER, René JEANJEAN, Madeleine MACQ, Yves MALRIC, Pierre PANTANELLA, Gérard PRÊTRE, Guy PUEL

Étaient représentés : Bernard POURQUIÉ par Hubert GRANIER, Jean-Claude SALEIL par Jean-Luc AIGOUY

Secrétaire de séance : Paul DUMOUSSEAU

Date de convocation : 17 septembre 2018

Délégués du comité syndical		
En exercice : 20	Présents : 16	Pouvoirs : 2
Résultat du vote		
Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0

Le comité syndical, après avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Considérant le tableau des emplois adopté par le comité syndical le 18 juin 2018 ;

Considérant l'inutilité de conserver l'emploi de rédacteur territorial, celui-ci n'étant plus nécessaire suite à la création d'un emploi d'adjoint administratif ;

Vu l'avis favorable du comité technique de la fonction publique territoriale en séance du 20 juin 2018 ;

Décide de supprimer l'emploi de rédacteur territorial à temps complet à compter du 1er octobre 2018 ;

Autorise le président à signer toutes pièces utiles se rapportant à cette opération.

Ainsi fait et délibéré à Revens, les jours, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Le président, Jean-Luc AIGOUY

SOUS-PREFECTURE DE FLORAC
Date de réception de l'AR: 26/09/2018
048-200080547-20180925-DE_2018_055-DE



Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 26/09/2018
et publié ou notifié
le 26/09/2018

SOUS-PREFECTURE DE FLORAC
Date de réception de l'AR: 26/09/2018
048-200080547-20180925-DE_2018_055-DE

